

# PROJET PEDAGOGIQUE

## DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



SAINT LAURENT D'ARCE

ANNEE 2020-2021

Contact : Ana Bru, directrice de l'accueil périscolaire

**Adresse** : 43 route des Faurès, 33240 Saint Laurent d'Arce

**Courriel** : [periscolaire@saintlaurentdarce.fr](mailto:periscolaire@saintlaurentdarce.fr)

**Téléphone** : 05.57.43.40.11

## Table des matières

### Tables des matières

Introduction .....	3
<b>1.La structure .....</b>	<b>4</b>
a. Présentation .....	4
b.Le PEL de la commune de Saint Laurent d'Arce .....	5
<b>2.Objectifs pédagogiques.....</b>	<b>6</b>
a.Le public.....	7
b.Les caractéristiques générales de ce public .....	8
c.Une journée type .....	9
<b>3.L'organisation du travail d'équipe .....</b>	<b>10</b>
a.Rôle de chacun .....	10
b.Pourquoi des activités ? .....	12
c.Les enfants.....	14
d. lien avec les familles .....	15
<b>4.Évaluation .....</b>	<b>15</b>



## Introduction

### **Le projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document qui permet d'énoncer les valeurs pédagogiques de la structure.

Il est créé par l'équipe, les intervenant-e-s, les enfants, les agents de la collectivité...Il permet de donner un sens aux activités qui sont proposées. C'est en fonction des intentions politiques des élus et du PEL qu'il est élaboré.

Ce document n'est pas exhaustif, il sera retravaillé tous les ans avec les équipes d'animation et sera si besoin réajusté en cours d'année, car il existe en fonction du public accueilli mais aussi des personnes qui le font vivre.

Les animatrices viennent d'horizons différents. Elles ont des cultures, des conceptions de l'animation, des expériences, des savoir-être et des savoir-faire différents.

Toutes ces différences sont une force qu'il suffit d'exploiter afin de répondre aux besoins et aux attentes des enfants.

### **L'accueil périscolaire**

Situé à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire, vie familiale), l'accueil périscolaire est un mode d'accueil et un mode de garde, ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, aux heures qui précèdent ou suivent la classe.

Il ne s'agit pas d'une simple « garderie », mais d'un lieu de vie et d'enrichissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

Pour l'enfant c'est un lieu de repos et d'activités libres, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs où il pourra choisir les activités qui

l'intéressent (dessin, jeux, lecture...), sous la responsabilité d'un-e professionnel-le qualifié-e.



Une collation devra être fournie par les parents pour le goûter.

## 1. La structure

Saint-Laurent d'Arce est une commune de 1453 habitant-e-s située dans le sud-ouest de la France, dans la région Nouvelle

Aquitaine à une trentaine de kilomètres au Nord-Ouest de Bordeaux.

Elle s'étend sur 807 ha et fait partie de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais.

La commune de Saint Laurent d'Arce se situe à mi-chemin entre Saint André de Cubzac et Blaye en Haute Gironde.

### a. Présentation



Le nouveau groupe scolaire nommé Jacques Bastide a été pensé en 2011 par la municipalité. Au début du projet, l'idée était de construire l'école sur le site de l'ancienne maternelle. Mais, par la suite, afin de rentabiliser l'espace, celui-ci a été construit

sur un terrain communal près du stade. Ainsi le parking, financé par le Grand Cubzaguais est mutualisé. Il sert aussi bien aux parents, enseignant-e-s et personnels de l'école qu'aux sportifs et usagers du stade ainsi qu'aux personnes qui pratiquent le covoiturage. Par ailleurs les équipements sportifs peuvent être utilisés par l'équipe éducative.

C'est un espace qui a ouvert ses portes le 3 novembre 2014.

b. Le PEL de la commune de Saint Laurent d'Arce

❖ **Le projet éducatif local se base sur les objectifs suivants :**

\*Contribuer à l'épanouissement de l'enfant en valorisant ses talents à travers des activités ludiques éducatives et citoyennes.

\*Mettre en cohérence les différents temps de vie de l'enfant dans un souci de complémentarité et de continuité éducative.

\*Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous permettant la découverte culturelle, artistique, numérique, historique et sportive.

\*Favoriser le « vivre ensemble » en permettant à chacun de s'épanouir au sein d'un groupe, dans le respect et la tolérance.

\*Sensibiliser à la nature, à l'environnement et à la prise en compte des enjeux du développement durable.

## 2. Objectifs pédagogiques

Intentions pédagogiques	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Les moyens
<p><b>Favoriser la socialisation de l'enfant</b></p>	<p>Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres</p> <p>Rendre les enfants auteurs et acteurs de ses temps de loisirs</p>	<p>-Mettre en place des moments de discussion</p> <p>-Favoriser le partage</p> <p>-Responsabiliser les enfants dans la participation du fonctionnement de la structure</p> <p>-Donner aux enfants la possibilité de choisir des jeux ou des activités qu'ils souhaitent faire ou partager</p>	<p>-Des jeux individuels et collectifs.</p> <p>-Des moments de paroles sous forme de quoi de neuf, bilan des activités...</p> <p>-Aménagement de la structure avec les enfants</p> <p>-Affichages</p> <p>-Mise en place des règles de vie avec les enfants</p> <p>-Réunion des délégués de classe</p> <p>-Création de jeux par les enfants</p>
	<p>Mettre en avant l'animation comme facteur de développement</p>	<p>-Etre source de proposition et avoir une capacité de renouvellement</p>	<p>-Réunions d'équipe</p> <p>-Différents projets d'animation</p> <p>-Temps de préparation</p>

<p><b>Privilégier la création et la découverte</b></p>	<p>Pratiquer des activités nouvelles</p>	<p>-Sensibiliser les enfants à l'environnement et le développement durable</p> <p>- Mettre en place des activités physiques, sportives et culturelles.</p> <p>-Permettre aux enfants d'acquérir les notions de choix et de décisions</p>	<p>-Donner une 2eme vie aux objets récupérés auprès des parents</p> <p>-Orchestre à l'école</p> <p>-Motricité de corps</p> <p>-Parcours de motricité</p> <p>-Jeux d'extérieur</p> <p>-Activités manuelles</p> <p>-Jeux de société</p> <p>-Jeux d'imitation</p> <p>-Jeux éducatifs</p> <p>-Jeux de réflexion</p>
--	--	--	---

#### a. Le public

Les temps périscolaires sont proposés de la maternelle jusqu'au primaire, aux enfants âgés de 3 ans à 12 ans, déclarés en Accueil Collectif de Mineurs. Ces temps sont donc soumis à la réglementation Jeunesse et Sports et font partie des accueils de loisirs. Nous ne pouvons donc pas accepter les enfants de 2 ans, à moins qu'ils aient 3 ans dans l'année (septembre à décembre). Les activités sont adaptées aux différentes capacités suivant l'âge des enfants.

Le taux d'encadrement pour le temps d'animation périscolaire dans le cadre d'un PEL est de :

- Une animatrice pour 10 enfants de moins de six ans.
- Une animatrice pour 14 enfants de plus de six ans.

b. Les caractéristiques générales de ce public

	Physique	Psychologique	Social
<b>Les enfants de 3 à 6 ans</b> <b>(En nombre de 63)</b>	-Période de croissance importante et rapide.  -Se fatigue vite et récupère vite.  -Besoin de changements fréquents d'activité.  -Besoin de sommeil : 10 à 11 h la nuit, plus une sieste d'environ 1h en début d'après-midi.	-Imagination fertile, interpénétration entre l'imaginaire et le réel.  -Capacités d'attention très limitées.  -Grande curiosité : âge des « pourquoi » et des « comment ».  -Commence à dire « je », signe de son individuation en marche.	-Curiosité concernant la sexualité, la naissance.  -Attachement et dépendance par rapport à sa famille, parfois difficulté de séparation.



<p><b>Les enfants de 6 à 12 ans</b> (En nombre de 109)</p>	<p>-Croissance harmonieuse, équilibrée.</p> <p>-Intérêt pour la compétition : besoin de se mesurer aux autres, de découvrir ses propres capacités, ainsi que ses limites.</p> <p>-Besoin et plaisir d'investir les grands espaces naturels.</p> <p>-Sommeil de 9h30 par jour</p> <p>-Ralentissement de la croissance.</p>	<p>-Age de l'école élémentaire et des apprentissages de base.</p> <p>-Différentiation nette entre imaginaire et réel.</p>	<p>-Les intérêts sexuels passent au second plan.</p> <p>-Recherche d'identification à des personnages très valeureux : les héros.</p> <p>-Grand besoin de justice.</p>
--	---	---	--

c. Une journée type

Journée type pour l'accueil périscolaire	
<p>Accueil périscolaire de matin 7h00-8h30</p>	<p>En arrivant l'enfant dépose ses affaires et se lave les mains.</p> <p>Il peut participer à des activités proposées par les animatrices ou les activités libres.</p>
<p>Accueil périscolaire de soir 16h30-19h00</p>	<p>A 16h15 les enfants prennent le gouter fourni par la famille. (Temps communal)</p> <p>Il peut participer à des activités proposées par les animatrices ou les activités libres.</p> <p>Quand les parents amènent et récupèrent les enfants, ils signent la tablette d'émargement.</p> <p>En dehors des parents, seules les personnes</p>

	<p>inscrites sur la fiche d'inscription sont habilitées à récupérer l'enfant.</p> <p>Si une autre personne est amenée à récupérer un enfant, les parents doivent faire parvenir une autorisation écrite à la direction.</p> <p>Une pièce d'identité doit être demandée.</p> <p>Rangement et fermeture de l'accueil périscolaire.</p>
--	--

### 3. L'organisation du travail d'équipe

L'équipe d'animation est composée de :

- La directrice : Ana BRU, BPJEPS
- Animatrices : Anaïs MONTOUILLOUT (BAFA), Sabrina DEZECOT (CAP petite enfance), Magali VACARIZZI (CQP), Elisabeth CHAVEROCHE (BAFA).
- Quatre intervenants extérieurs de musique.

#### a. Rôle de chacun

##### **Fonctions de la Directrice**

- Elaboration et mise en place du projet pédagogique.
- Responsable et gestion de l'ensemble du l'accueil périscolaire.
- Garant de l'accueil, des animateurs, des relations entre le personnel et les parents.
- Garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Rôle pédagogique et formateur pour l'ensemble de l'équipe.

- Responsable des relations entre les enfants et leurs parents en cas de maladie ou autre si besoin.
- Responsable d'une partie ou de l'entière gestion financière et administrative de l'accueil périscolaire.
- A l'écoute de son équipe.
- Participe aux animations.
- Coordination des temps d'activités périscolaires.
- Animation de l'équipe de travail.
- Relationnel entre l'équipe scolaire, l'équipe d'animation et la mairie.

### **Animatrices**

#### ➤ **Respecter les règles de présentation**

- La politesse.
- Un langage adapté aux enfants.
- Une tenue correcte.
- Le respect des horaires.
- Ne pas contredire un autre animateur devant les enfants.

#### ➤ **Rôle auprès des enfants**

- Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière.
- À l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Sollicite sans forcer.
- Propose des activités adaptées aux enfants accueillis et selon la tranche d'âge.

- Gère son activité (recherche, préparation, rangement).
- Faire appliquer les règles.
- Parle un langage doux et positif.

➤ **Communication entre animatrices et directrice**

- Partage des expériences.
- Ecoute des collègues.
- Acceptation d'un avis différent du sien.
- Communication de toutes informations.
- Entraide entre collègues.
- En cas d'accident ou d'incident, suivre le protocole (cf. : Annexe protocole à suivre en cas d'accident sur l'école), puis prévenir la directrice.

b. Pourquoi des activités ?

L'activité est un puissant facteur de développement de l'individu. C'est en agissant que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. L'équipe d'animation met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. L'activité est une source d'enrichissement et de développement, il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants, mais de concevoir un cadre favorisant la créativité et la découverte.

Les activités sont adaptées à l'âge des enfants et elles doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre à leurs besoins psychologiques et physiologiques. Les domaines d'activités sont nombreux. Il pourra être possible de proposer :

➤ **Des jeux sous différentes formes**

- Les jeux éducatifs.
  - Les jeux sportifs et les jeux d'équipe.
  - Les jeux de société, jeux de construction, d'assemblage.
  - Les jeux de communication.
- **Des ateliers de motricité :** Découverte de leurs corps en associant des mouvements et des gestes coordonnés. Pour cela, ils pourront s'exercer sur de petits parcours aménagés de : tapis, des cerceaux, des sauts d'obstacles, des tunnels, etc. Les parcours proposés seront modifiés et adaptés à chaque tranche d'âge.
- **Des activités manuelles :** le rôle de l'animateur est d'inciter l'enfant à s'exprimer, de faire appel à son imagination, l'aider à réaliser différentes œuvres et de permettre à l'enfant d'adapter ses gestes de préhension : modelage, découpage, dessin, peinture, pliage, pâte durcissante, bricolage, cuisine...
- **Des activités d'expression :** sous forme de jeu afin d'assouplir le corps, jeu de confiance, jeu de prise en compte de l'autre. Les activités d'expression passent aussi par des comptines, des chants.
- **Ateliers de lecture d'histoires :** pour permettre à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, son imagination et ses connaissances de façon ludique.

### Trois attitudes possibles de l'animatrice face à l'enfant :

- Un enfant qui ne fait rien n'est pas forcément un enfant qui s'ennuie, il peut seulement avoir besoin d'un temps calme. L'animatrice veille à ce que l'isolement ne relève pas d'un mal-être et est vigilant au risque de comportement de repli.
- En jouant avec les enfants, l'animatrice devient partenaire de jeu et un joueur à part entière. Ainsi, l'enfant peut vivre l'activité en situation « d'égalité » avec l'animatrice, ce qui crée le lien enfant/animateur.

- L'animatrice donne l'occasion aux enfants de découvrir de nouvelles activités.

#### c. Les enfants

- Doivent s'impliquer dans les règles de vie de la structure et dans les activités car ils sont les acteurs principaux
- Sont respectueux
- S'amuser, se défouler, découvrir, créer, discuter.

#### d. Lien avec les familles

La place des parents peut s'entendre de diverses manières. Nous avons coutume de dire que cette place commence « dans la tête des professionnels » ... En effet, la vision, la conception et la représentation que les professionnels ont des parents ont une incidence sur la nature des relations développées avec ceux-ci, dès l'accueil et au quotidien. Place des parents et place des professionnels sont liées et destinées – dans l'idéal – à construire une complémentarité et une continuité dans l'éducation des enfants, dans une perspective de coéducation.

**Des familles qui comprennent un projet ont plus de chance d'y adhérer que des familles qui ne le connaissent pas.**

Une fois le projet partagé et compris, les familles ont plusieurs choix :

- S'y investir et participer à sa réussite
- Ne pas s'y intéresser donc ne pas le freiner
- Le critiquer (donc proposer des alternatives construites)

Mais l'intérêt ne concerne pas seulement sa propre ville. Partager son diagnostic, les objectifs éducatifs et les démarches pédagogiques d'une équipe d'animation permet

aussi de valoriser tout un secteur professionnel. C'est pourquoi, l'équipe d'animation reste disponible, à l'écoute des besoins des familles. L'équipe s'adapte aux demandes des familles sur l'accueil périscolaire.

#### 4. Évaluation

L'évaluation des critères indiqués ci-dessous se fait en fin d'année scolaire. Afin de pouvoir évaluer ces différents critères, l'équipe d'animation doit favoriser la communication et être à l'écoute des enfants.

	MISE EN PLACE		
	ACCOMPLIE	NON REALISE	REMARQUES
<b>Favoriser la socialisation de l'enfant</b>			
<u>Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres</u> <i>Donner aux enfants la possibilité de proposer des jeux ou des activités qu'ils souhaitent faire ou partager.</i> <i>Valoriser les bonnes actions</i>  <u>Favoriser la place de l'enfant en étant acteur de ses temps de loisirs</u> <i>Responsabiliser les enfants dans la participation du fonctionnement de la structure</i> <i>Mettre en place des moments de discussion et de partage avec les enfants</i>			
<b>Privilégier la découverte et l'expérimentation</b>			

<u>Privilégier l'animation comme facteur de développement</u> <i>Favoriser les propositions faites par les enfants</i> <i>Etre source de proposition et avoir une capacité de renouvellement</i> <u>Pratiquer des activités nouvelles</u> <i>Permettre à l'enfant de découvrir des nouvelles technologies</i> <i>Faire découvrir à l'enfant des activités sportives, culturelles et de loisirs</i>			
<b>Mise en place de projets, activités diversifiées</b>			
Projets adaptés aux demandes des enfants Retour des enfants Retour des familles Moyens matériels suffisants			
<b>Organisation générale</b>			
APS du matin APS du soir Pause méridienne			
<b>Rôle, missions de chacun</b>			
Directrice Animateur			
<b>Organisation de l'équipe</b>			
Temps de préparation Réunions			